



Ecole des Hautes Études en Santé Publique

Directeur(trice) des Etudes

Poste basé à Rennes

1) Structure de rattachement

L'École des hautes études en santé publique (EHESP) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP). Grand établissement sous la tutelle conjointe du ministère des solidarités et de la santé, et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, l'EHESP est membre du réseau des écoles de service public (RESP), de la conférence des présidents d'université (CPU) et de la conférence des grandes écoles (CGE). Basée à Rennes, l'École est engagée dans [le projet Université de Rennes \(UniR\)](#). Elle dispose également d'une antenne dans le grand Paris, à proximité immédiate du Campus Condorcet.

Véritable plateforme pour l'enseignement et la recherche en santé publique, l'EHESP est structurée selon des départements (sciences humaines et sociales / Institut du management / méthodes quantitatives en santé publique / santé, environnement et travail) intégrés dans un projet interdisciplinaire incluant notamment des centres de recherche labellisés. L'EHESP propose des filières de formation de cadres supérieurs pour la fonction publique (Etat et hospitalière), des mentions et parcours de diplôme national de master, des diplômes de mastère spécialisé, des parcours de doctorat ainsi qu'une offre très riche de formation tout au long de la vie.

Son [Projet Stratégique d'Etablissement sur la période 2019-2023](#) se décline selon quatre orientations majeures en matière de politique de formation, de recherche et d'expertise, de rayonnement international et de vie de campus. Cette stratégie de développement a pour objectif de répondre à des enjeux publics de santé dans trois domaines prioritaires :

- **Organisation, management et performance du système de santé,**
- **Environnements et santé,**
- **Santé, populations et politiques publiques.**

L'EHESP accueille 1 300 élèves, étudiants et doctorants (dont 650 diplômés chaque année) et 450 personnels (dont 90 enseignants et enseignants-chercheurs). L'École emploie 1 600 enseignants-vacataires extérieurs et professeurs affiliés. Son budget est de 60 millions d'euros.

Dans le domaine de la formation, l'orientation stratégique de l'EHESP, portée par la direction des études, est de proposer à tous les acteurs de la santé publique une formation de qualité et novatrice, en prise avec les grandes mutations de l'environnement professionnel et académique en France et dans le monde.

Cette stratégie repose sur plusieurs objectifs :

- Procéder à la réingénierie des formations autour de l'approche par compétences, l'individualisation des parcours et l'alternance ;
- Renforcer le dispositif de formation tout au long de la vie en prenant en compte les évolutions liées à la réforme de la formation professionnelle ;
- Généraliser la pédagogie active et les pratiques innovantes dans une logique d'apprenant, acteur de sa formation
- Inscire l'international au cœur de l'expérience de formation des publics accueillis

2) Description de la fonction

Sous l'autorité du directeur de l'EHESP, le(la) Directeur(trice) des études, membre de l'équipe de direction restreinte, est plus particulièrement chargé(e) des missions suivantes :

- Définir et suivre la stratégie de l'offre de formation, veiller à en garantir sa faisabilité opérationnelle et notamment sa soutenabilité financière en lien avec le Secrétariat Général : politique de formation pour tous les publics de l'Ecole et pour tous types de formation (formations initiales académiques et professionnelles, formation tout au long de la vie en coordination étroite avec la direction du développement et de la formation continue, en France et à l'étranger) dans le cadre du Projet stratégique d'établissement et du Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) sur la période 2019-2023 ;
- Discuter annuellement avec les directeurs de département sur les objectifs de formation et, échanger sur les plans de charge et les perspectives de recrutement des enseignants-chercheurs selon un processus conjoint défini avec la direction de la Recherche, mais aussi avec les responsables des directions fonctionnelles et des services d'appui et support, afin de décliner de manière opérationnelle les orientations politiques prises ;
- Effectuer la veille stratégique et prospective en recueillant des informations utiles à la politique de formation, et adapter en continu l'offre de formation de l'établissement ;
- Impulser les réflexions collectives autour des projets pédagogiques en supervisant et coordonnant l'ensemble des chantiers nécessaires à la mise en œuvre des programmes de formation ou à leur valorisation au sein du comité pédagogique d'établissement, instance qui – au moins 4 fois par an - réunit principalement les responsables des formations professionnelles et diplômantes ;
- Animer la communauté enseignante autour du partage et de la mutualisation d'expériences pédagogiques en proposant, co-construisant et validant des modèles de dispositifs et/ou de processus pédagogiques et de formation, en mobilisant l'expertise du centre d'appui à la pédagogie (CApP) ;
- Développer des nouvelles synergies entre la recherche et l'enseignement en santé publique et favoriser la formation par la recherche, en lien avec la direction de la recherche ;
- Participer de plein droit au comité de direction de l'établissement ; préparer et co-animer, avec son président, le conseil des formations de l'Ecole ;
- Représenter la direction de l'Ecole auprès des institutions partenaires de l'Ecole, notamment participer aux travaux relatifs à la politique de formation au sein du projet d'Université de Rennes (UniR), et auprès des réseaux nationaux et internationaux ;
- Assurer le portage politique et la cohérence stratégique des projets d'accréditation et des dossiers d'évaluation des formations diplômantes auprès du HCERES, du MESRI et la CGE, avec l'appui du centre d'appui au pilotage (ApPi) et des équipes pédagogiques concernées ;
- Piloter les projets qui lui sont confiés par le directeur de l'Ecole, dont la maîtrise d'ouvrage du projet d'évolution de SISCOLE, système d'information de gestion de la scolarité et des enseignements, en lien avec la direction de la scolarité et de la vie étudiante, et la direction des systèmes d'information ;
- Favoriser les synergies entre les activités de formation de l'EHESP et la politique éditoriale des Presses de l'EHESP.

Pour toutes ces activités, le(la) directeur(trice) des études s'appuie sur une équipe de 6 agents comprenant un directeur adjoint, une administratrice SISCOLE, une référente diversité & handicap, une chargée de projet « approche par compétences », une responsable projet alumni et insertion professionnelle & stages, et un secrétariat mutualisé avec la direction de la recherche.

3) Connaissances et compétences requises

La connaissance des institutions et des politiques nationales dans le domaine de la santé et dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche est nécessaire, ainsi qu'une bonne appréhension des enjeux internationaux ;

Il (elle) devra avoir une expérience significative dans la formation et plus particulièrement en matière de pédagogie, notamment concernant l'approche par compétences ;

Il (elle) aura la maîtrise de la conduite du changement et de la gestion par projets ;

Il (elle) saura faire preuve de leadership, qualités relationnelles, managériales (équipe et projets), de fortes capacités d'écoute, de travail pluridisciplinaire et d'animation d'équipe ;

Excellentes qualités rédactionnelles et de communication à l'oral.

Etre titulaire d'un doctorat d'Etat constituera un atout fortement apprécié ;

Il (elle) maîtrisera l'anglais ;

Le poste est localisé à Rennes avec des déplacements fréquents et réguliers, notamment à Paris.

4) Procédure et calendrier de recrutement

- **Jusqu'au 20 août inclus** : appel à candidatures interne et externe,
- **Fin août** : pré-sélection des dossiers de candidatures par un comité de sélection mis en place par la direction de l'établissement,
- **Mi-septembre** (Rennes) : présentation d'un projet stratégique de la Direction des études devant la communauté enseignante de l'EHESP qui émet un avis sur les candidats présélectionnés (audition devant l'assemblée des enseignants-chercheurs),
- **1^{er} octobre** (Rennes) : auditions et avis du Conseil des formations sur les candidatures présélectionnées
- **12 octobre** (Paris) : à l'appui des 2 consultations précédentes, audition et avis du Conseil d'administration sur la candidature proposée par le directeur de l'Ecole,
- **Nomination par arrêté** des deux ministres de tutelle de l'EHESP

Poste à pourvoir à compter à compter du 1^{er} novembre 2021.

Les conditions de rémunération tiendront compte du statut du (de la) candidat(e) retenu(e) et du régime indemnitaire validé par le Conseil d'administration de l'EHESP.

5) Renseignements

Renseignements auprès de M. Laurent CHAMBAUD, Directeur de l'EHESP : laurent.chambaud@ehesp.fr

Lettre de motivation avec référence et C.V. détaillé à adresser à : ehesp-392300@cvmail.com

Par e-mail :

Par courrier à :

Monsieur le Directeur de l'EHESP
Avenue du Prof. Léon Bernard - CS 74312
35043 RENNES CEDEX

Date limite d'envoi des candidatures : 20 août 2021
